

# Le discours indirect

## 1. Qu'est-ce que le discours indirect?

Le discours indirect est introduit par un verbe qui indique l'utilisation de la *voix*, de l'*esprit* ou d'un *sens* (OGCG p. 156). Ce sont donc les verbes d'élocution, de connaissance, de perception. Ce qui est logique, puisque chacun restaure quelque chose de prononcé, de pensé, de perçu, donc un énoncé *rapporté* ("je dis/pense/entend que Pierre est grand").

Le discours indirect est introduit par un verbe du discours indirect, qui peut être un verbe signifiant "dire", mais aussi "penser", "savoir", "croire", "entendre dire", etc.

Il faut noter que lorsqu'on passe d'un ordre direct à un ordre indirect (par exemple, la chose est valable pour les délibérations, les souhaits, etc.), il est possible d'utiliser le discours indirect ("il dit qu'il ordonne qu'on étudie") ou bien par une construction propre introduite par un verbe d'ordre ("il ordonne qu'on étudie"). Dans ce dernier cas, voir les fiches correspondantes.

## 2. Notes sur la valeur temporelle des temps

Certaines constructions utilisent des modes autres que l'indicatif. D'habitude, les temps de ces modes ont une valeur aspectuelle seulement. Mais dans le discours indirect, ils ont une valeur temporelle autant qu'aspectuelle, comme à l'indicatif.

Cela parce qu'ils remplacent, justement, l'indicatif du discours direct, et qu'il faut bien que les temps aient la même valeur au discours indirect qu'au discours direct.

Il n'y a pas de concordance des temps comme en français ou en latin: Le temps du discours indirect est celui du discours direct. Ainsi, le temps de la principale indique le moment de la déclaration par rapport au présent ("il a dit", "il dit maintenant", "il dira"), tandis que le temps de la subordonnée indique le temps utilisé réellement par le locuteur. Un passé dans la subordonnée indique donc une action antérieure à celle de la déclaration (quelque soit le temps de la principale), un présent une action simultanée, un futur une action postérieure. Enfin, le parfait insiste sur l'achèvement de l'action.

Il faut noter qu'en passant de l'indicatif aux autres modes, on passe généralement au temps le plus proche, par exemple de l'indicatif imparfait (qui n'existe qu'à l'indicatif) à l'optatif présent, etc.

## 3. Notes sur les constructions

Le discours indirect est introduit par un verbe du discours indirect: "dire", "penser", "savoir", "apprendre", "percevoir", etc.

Il y a trois constructions, chacune correspondant à un type de verbe introducteur (en gros, car il y a des chevauchement).

**La construction finie** est une véritable subordonnée avec une verbe fini à l’infinitif ou à l’optatif, introduite par un mot subordonnant.

**Les construction infinitive et participiales** n’ont pas de mot subordonnant. Elles fonctionnent exactement de la même manière, mais sont régies par des verbes du discours indirect différents.

Il faut noter que le sujet passe à l’accusatif (y compris pour le participe), et que les autres compléments restent inchangés.

Le seul point surprenant est l’attribut du sujet:

- L’attribut du sujet s’accorde avec le sujet de l’infinitif (il est donc à l’accusatif) si celui-ci est exprimé.
- Mais il s’accorde avec le sujet du verbe principal (il est donc au nominatif) sinon, i.e. si le sujet de l’infinitif n’est pas exprimé, ce qui arrive notamment si le sujet du verbe principal et celui de l’infinitif sont le même. Ex.: Νομίζει ἀγαθός εἶναι. “Il pense qu’il (i.e. lui-même) est beau.”

Dans tous les cas, la négation et la particule ὅν restent inchangées.

## 4. Les trois constructions

### 4.1. La construction finie

**Verbes introducteur:** “dire” (surtout λέγω, εἶπον et ἀγγέλλω, mais pas φημι), ainsi que “savoir” quand on sait un fait.

**Subordonnant:** ὅτι ou ὡς, parfois διότι, rarement ὅπως.

**Sujet:** reste au nominatif.

**Modes et temps dans la sub.:**

verbe principal		verbe subordonné
temps primaire	tous modes	inchangé
temps secondaire	indicatif – ou – subjunctif	optatif au temps le plus proche* – ou – inchangé (retained indicative/subjunctive) (plus vif)
	autres modes	inchangé

\* L’imparfait indicatif passe au présent optatif, ou est retenu. Idem pour les autres temps

qu'on ne trouve qu'au présent. Un indicatif irréal ou contrefactuel est toujours retenu.

## 4.2. La construction infinitive

**Verbes introducteur:** “dire”, “penser”, “croire”, “espérer”, “promettre”, “jurer” (voir liste Morwood p. 156).

**Sujet:** passe à l'accusatif (si c'est le même que le verbe principal, il est omis).

**Modes et temps dans la sub.:** infinitif au temps le plus proche.

## 4.3. La construction participiale

**Verbes introducteur:** “savoir”, “percevoir” (voir liste Morwood p. 158).

**Sujet:** passe à l'accusatif (si c'est le même que le verbe principal, il est omis).

**Modes et temps dans la sub.:** participe à l'accusatif au temps le plus proche, accord en genre et en nombre avec le sujet.

## 5. Notes de vocabulaire

Ἀκούω est suivi de la construction participiale dans le sens “entendre dire” (ἀκούει Σωκράτη τοῦτο ποιοῦντα “il entend dire que Socrate fait ceci”). Sinon, il est généralement suivi d'un participe au génitif (ἀκούει Σωκράτους τοῦτο ποιοῦντος “il entend Socrate qui fait ceci”).

“Dire que... ne... pas” se dit οὐ φημι (ou un autre verbe).

Les verbes ἐλπίζω, ὑπισχνέομαι, ἀπειλέω et ὄμνυμι sont généralement suivi d'un infinitif futur car ils se réfèrent à quelque chose de futur. La négation est alors μή.

## 6. Les subordonnées du discours indirecte

Quelque soit la construction (finie, infinitive ou participiale), le verbe d'une subordonnée change (ou non) toujours son mode selon la règle de la construction finie donnée plus haut: voir le tableau.

La négation reste inchangée.

Les choses se compliquent pour la particule ἄν: elle reste inchangées sauf dans le cas d'un subjonctif avec ἄν qui passe à l'optatif: la particule est alors supprimée. Ce qui veut aussi dire que des mots comme ἐάν, ἐπειδάν ou ὅταν passent à εἰ, ἐπειδή ou ὅτε.

## 7. Le discours indirect implicite<sup>1</sup> (= optatif oblique)

Dans certaines subordonnées (et uniquement des subordonnées),

- dont la principale n'a pas pourtant pas de verbe introducteur du discours indirect,
- dont la principale est à un temps historique,

le verbe peut être mis à l'optatif pour sous-entendre que l'action de la subordonnée est en fait un propos rapportés par le sujet de la principale.

Ex.: • Proposition sub. régulière à l'indicatif après ὅτι:

Τοὺς στρατιώτας οὐκ ἐτίμων οἱ πολῖται ὅτι οὐκ ἠθέλησαν μαχέσασθαι.

“Les citoyens n'honoraient pas les soldats parce qu'ils ne voulurent pas se battre.”

• Proposition à l'optatif pour indiquer que l'action est un propos rapporté par les citoyens:

Τοὺς στρατιώτας οὐκ ἐτίμων οἱ πολῖται ὅτι οὐκ ἐθέλοιεν μαχέσασθαι.

“Les citoyens n'honoraient pas les soldats parce que, à ce qu'ils disaient, ils ne voulurent pas se battre.”

---

1 H&Q p. 770. C'est ce que les grammaires françaises appellent l'optatif oblique. Fontoyont p. 31.